

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2025

DECISIONS

Je tiens à vous faire part des décisions que j'ai été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui m'a été conférée :

1) DIA

N°	NOM DU PROPRIETAIRE CEDANT	SITUATION DU BIEN		Modalités de la Cession	MONTANT DE LA VENTE
		ADRESSE	CADASTRE		
25N163	GUERDER Christian	95 Impasse Jean Lamour	OY – 537 - 540	Vente amiable	70 000 €
25N164	OUADI Khedidja	257 Rue des Lilas	AV - 275	Vente amiable	225 000 €
25N165	PIZELLE Andréa	17 Rue Président JF Kennedy	AT – 76 - 77	Vente amiable	218 000 €
25N166	BOURICHE Khedidja	Chemin de la Corderie	AV - 791	Vente amiable	1 500 €
25N167	FERREIRA Yoan et LANG Julie	1006 Route de Norroy	BE - 166	Vente amiable	214 000 €
25N168	SIMON Vincent	529 Chemin du Pré Vigneux	Z - 162	Vente amiable	405 000 €
25N169	GUERMAT Sadek	15 Rue du Camp	AC - 231	Vente amiable	134 300 €
25N170	VOIRIN Marie-Thérèse	64 Rue Saint Laurent	AB – 97	Vente amiable	220 000 €
25N171	SIMON Pierre	52 Rue du Luxembourg	XA - 207	Vente amiable	180 000 €
25N172	SAEM Bassin Pàm	1 Rue Edouard Cabaret	X – 212 – 263 - 342	Vente amiable	71 500 €
25N173	FERRERO	224 Rue du Bois le Prêtre	AY – 14 – 15 - 21	Vente amiable	14 000 €
25N174	WEBER Charlotte	16 Place Saint Antoine	AB - 684	Vente amiable	355 000 €
25N175	SCI AHTS	22 Place Duroc	AS - 210	Vente amiable	130 000 €
25N176	Daniel CADET	39 Allée Edmond About	A – 512 – 25 - 21	Vente amiable	290 000 €
25N177	SEIBERT Danielle	9 Rue de Metz	AW – 88 - 87	Vente amiable	132 500 €

25N178	ZEROUAL Rachid	1 Rue Fabvier	AB - 166	Vente amiable	100 000 €
25N179	JOZWICKI Olivier	94 Chemin du Champs Fays	BE - 148	Vente amiable	356 200 €
25N180	SARL COLOMBÉ	La Crosse	XA – 1969 – 1970 - 1971	Vente amiable	0 €
25N181	ASL LA CROSSE	La Crosse	XA - 1971	Vente amiable	2 500 €
25N182	LANG Julie Chantal	Route de Norroy	BE - 167	Vente amiable	68 000 €
25N183	PAM 11	11 Rue du Four	AS – 272 - 724	Vente amiable	145 000 €
25N184	GRESSET François	282 Rue des Lilas	AX - 39	Vente amiable	170 000 €
25N185	SAEM Bassin Pàm	L'Embise	X – 302 - 273	Vente amiable	102 000 €
25N186	PIAZZA Olivier	28 Rue des Pénitents	AS - 141	Vente amiable	90 000 €
25N187	Cts DORANGE	142 Avenue de Metz	AI - 127	Vente amiable	145 000 €
25N188	CROTEAU Alexandra KOUCHA Mohamed	377 Rue de Scarpone	AC - 12	Vente amiable	160 000 €
25N189	Cts PIERLOT	16 Allée Gustave Charpentier	AH - 9	Vente amiable	179 900 €
25N190	KIMENAU Gabriel	3 Allée Berlioz	AH - 95	Vente amiable	218 000 €
25N191	SAS INVESTIMMO	19 Rue Saint Laurent	AB - 574	Vente amiable	109 000 €
25N192	SCI PAM 11	11 Rue du Four	AS – 272 - 724	Vente amiable	142 000 €
25N193	GEDEON Carlos	29 rue du 26 ^{ème} BCP	AB-345	Vente amiable	17 000 €
25N194	MORGE Jean-Claude	55 Boulevard Ney	AY - 53	Vente amiable	305 000 €
25N195	HERLA Nicolas	625 Avenue des Etats-Unis	AB - 690	Vente amiable	430 000 €
25N196	DORANGE Jacqueline	71 Avenue de Metz	AD - 111	Vente amiable	175 000 €
25N197	DUCHET Géraldine	263 Rue du Père Hilarion	AV – 294 - 513	Vente amiable	190 000 €
25N198	PARISOT Simone	37 Avenue Général Patton	AT - 356	Vente amiable	155 000 €
25N199	INVESTIMMO	18 Rue Pasteur	AB - 766	Vente amiable	7 000 €

2) Arrêté portant sur l'attribution de concessions de terrain ou columbarium au cimetière

- Concession de terrain de Monsieur MALCONTENTI Humberto
- Concession de terrain de Monsieur et Madame ROUSELLE Fernand
- Concession de terrain de Madame EL HILALI Emma
- Concession de terrain de Monsieur HIMMI Khalid
- Concession de terrain de Monsieur GAUDIOT Léon
- Concession de terrain de Madame MIAZGA Michèle Raymonde Marie Régine
- Concession de terrain de Madame BOULANGER Clotilde née ROOS
- Concession de terrain de Madame PAQUIN Fabienne
- Concession de terrain de Madame XHAARD Nadège
- Concession de terrain de Monsieur MATEUS Domingos
- Concession de terrain de Madame THOMAS Charlotte née BIOTTI
- Concession de terrain de Madame SIBILLE Monique
- Concession de columbarium de Monsieur COURTEAUX Georges
- Concession de terrain de Monsieur LALLEMENT Roger
- Concession de terrain de Madame BOUR Marguerite née LODAT
- Concession de columbarium de Madame LAHAYE Hélène
-

3) Marchés – conventions – contrats

- Signature d'un bail avec Madame Manleu Victoire GOMUN pour la mise à disposition d'un appartement situé 2 rue paul françois à compter du 1er octobre,
- Mise à disposition de Famille Rurales Grand Est des locaux au sein de l'ancien lycée Bardot du 24.10 au 1.11 2025,
- Portant passation d'un avenant au marché travaux de rénovation et mise en accessibilité du centre social les deux rives à Pont-à-Mousson le montant de l'avenant s'élève à 536.25 € HT soit 643.50 €TTC,
- Portant sur la signature avec la sociétéencore un tour pour la représentation Zack Stan. La ville versera un montant total de 4 853 € TTC,
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation Octobre Rose 2025. ST GOBAIN PAM versera une participation financière de 500 €,
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation Octobre Rose 2025. Beauty and spa versera une participation financière de 150 €,
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation Octobre Rose 2025. ETS DIMOFF versera une participation financière de 100 €,
- Portant sur la signature avec la société DIX PROD dans le cadre de la Saint Nicolas 2025. La ville versera un montant total de 3 300 € TTC,

- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation Octobre Rose 2025. SARL Optique BERTEAUX versera une participation financière de 500 €,
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat dans le cadre de l'organisation Octobre Rose 2025. ETS PERRIN versera une participation financière de 250 €,
- PROPARTNER Marché vérif. entretien annuels RIA et désenfumage des bâtiments de la ville de Pont-à-Mousson. Les montants minimum et maximum sont fixés comme suit : montant minimum 10 000€ maximum 25 000 €,
- Portant sur l'avenant 6 au marché d'exploitation des installations de génie climatique des bâtiments communaux passée avec l'entreprise ENGIE. Marché notifié le 23 janvier 2020 pour une durée de 8 ans. Augmentation globale de 951.75€ HT,
- Portant sur l'avenant 8 au marché d'exploitation des installations de génie climatique des bâtiments communaux passée avec l'entreprise ENGIE. Marché notifié le 23 janvier 2020 pour une durée de 8 ans,
- Portant sur un ajustement du montant du marché concernant le lot n°1B gros œuvre attribué à l'entreprise SDM construction dans le cadre de construction d'un bâtiment d'accueil et d'un hangar pour le bassin d'aviron. Le montant global des travaux pour ce lot s'élève à 289 548€ TTC et non 300 000€ TTC,
- Portant sur la signature d'un avenant n°2 au marché relatif à la telesurveillance des batiments communaux avec la société SE3I. Le montant total du marché est donc porté à 12 992 € HT soit 15 590,40 € TTC,
- Portant sur la passation d'un marché dans le cadre de l'entretien des textiles à l'entreprise adaptée APPS. Le marché est conclu pour un montant maximum à 52 000€ HT pour une durée de 1 an à compter de sa notification au titulaire,
- Portant sur un contrat de maintenance de l'ascenseur du centre social les deux rives à Pont-à-Mousson avec la société AMS. Le montant annuel de ce contrat s'élève à 1 370 € HT soit 1 644 € TTC,
- Portant sur la passation d'un marché relatif a la fourniture de carburants, péages autoroutiers et parkings pour les agents de la ville de Pont-à-Mousson lot n°2- fourniture de GNR en vrac. Le montant maximum annuel du marché est fixé à 12 000 € HT,
- Portant sur la passation d'un marché relatif a la fourniture de carburants, péages autoroutiers et parkings pour les agents de la ville de Pont-à-Mousson. Lot n°1 fournitures de carburants en station service. Le montant maximum annuel du marché est fixé à 60 000€ HT,
- Portant passation d'un avenant au marché travaux de rénovation et mise en accessibilité du centre social les deux rives à Pont-à-Mousson. Lot n°3 couverture avec l'entreprise BRUNELLI. Cet avenant a pour objet la prolongation du délai d'exécution du chantier de deux mois. Il n'entraîne aucune incidence financière,
- Portant passation d'un avenant au marché travaux de rénovation et mise en accessibilité du centre social les deux rives à Pont-à-Mousson. Lot n°11 assenseur avec l'entreprise AMS. Cet avenant a pour objet la prolongation du délai d'exécution du chantier de deux mois. Il n'entraîne aucune incidence financière,

- Portant passation d'un avenant au marché travaux de rénovation et mise en accessibilité du centre social les deux rives à Pont-à-Mousson. Lot n°5 serrurerie avec l'entreprise ALBRAND SAS. Cet avenant a pour objet la prolongation du délai d'exécution du chantier de deux mois. Il n'entraîne aucune incidence financière,
- Portant passation d'un avenant au marché travaux de rénovation et mise en accessibilité du centre social les deux rives à Pont-à-Mousson. Lot n°2 ravalement de façades avec l'entreprise BATICLAIR. Cet avenant a pour objet la prolongation du délai d'exécution du chantier de deux mois. Il n'entraîne aucune incidence financière,
- Portant passation d'un avenant au marché travaux de rénovation et mise en accessibilité du centre social les deux rives à Pont-à-Mousson. Lot n°10 électricité avec l'entreprise KAUFFMANN ELECTRICITE. Cet avenant a pour objet la prolongation du délai d'exécution du chantier de deux mois. Il n'entraîne aucune incidence financière,
- Portant passation d'un avenant au marché travaux de rénovation et mise en accessibilité du centre social les deux rives à Pont-à-Mousson. Lot n°4 menuiserie bois avec l'entreprise MENULOR. Cet avenant a pour objet la prolongation du délai d'exécution du chantier de deux mois. Il n'entraîne aucune incidence financière,
- Portant passation d'un avenant au marché travaux de rénovation et mise en accessibilité du centre social les deux rives à Pont-à-Mousson. Lot n°7 revêtements de sols souples-faïence avec l'entreprise ROBEY PERE ET FILS SARL . Cet avenant a pour objet la prolongation du délai d'exécution du chantier de deux mois. Il n'entraîne aucune incidence financière,
- Portant passation d'un avenant au marché travaux de rénovation et mise en accessibilité du centre social les deux rives à Pont-à-Mousson. Lot n°9 chauffage plomberie avec l'entreprise SANI NANCY. Cet avenant a pour objet la prolongation du délai d'exécution du chantier de deux mois. Il n'entraîne aucune incidence financière,
- Portant passation d'un avenant au marché travaux de rénovation et mise en accessibilité du centre social les deux rives à Pont-à-Mousson. Lot n°6 plâtrerie isolation plafonds avec l'entreprise SARL GALLOIS. Cet avenant a pour objet la prolongation du délai d'exécution du chantier de deux mois. Il n'entraîne aucune incidence financière,
- Portant passation d'un avenant au marché travaux de rénovation et mise en accessibilité du centre social les deux rives à Pont-à-Mousson. Lot n°8 peinture avec l'entreprise AL RENOV. Cet avenant a pour objet la prolongation du délai d'exécution du chantier de deux mois. Il n'entraîne aucune incidence financière,
- Portant passation d'un avenant au marché travaux de rénovation et mise en accessibilité du centre social les deux rives à Pont-à-Mousson. Lot n°1 gros oeuvre avec l'entreprise PIZZI. Cet avenant a pour objet la prolongation du délai d'exécution du chantier de deux mois. Il n'entraîne aucune incidence financière,
- Portant sur l'attribution d'une mission de maîtrise d'œuvre pour l'étude et le suivi des travaux de rénovation du terrain de rugby Ile d'Esch. Le montant de cette mission s'élève à 27 000€ TTC,
- Portant sur la signature d'une convention d'utilisation des équipements sportifs par les scolaires du collège Jacques Marquette. Durée de 3 ans renouvelable,

- Portant sur la signature d'une convention de mise à disposition d'une installation sportive avec le commissariat de Pont-à-Mousson. Sans contrepartie financière,
- Portant sur la signature d'une convention de mise à disposition d'une installation du boudrome couvert de l'île d'Esch avec la pétanque club de PAM,
- Portant sur la signature d'une convention de mise à disposition d'installations situées sur l'île d'Esch au pétanque club de Pont-à-Mousson,
- Portant passation d'un avenant au marché travaux de rénovation et mise en accessibilité du centre social les deux rives à Pont-à-Mousson. Lot n°8 peinture avec l'entreprise AL RENOV. Le montant de l'avenant s'élève à 2 175€ HT soit 2 610€ TTC. Le montant total du marché, après intégration de cet avenant, est porté à 36 008€ HT soit 43 209.60€ TTC,
- Portant passation d'un avenant au marché travaux de rénovation et mise en accessibilité du centre social les deux rives à Pont-à-Mousson. Lot n°8 peinture avec l'entreprise AL RENOV. Le montant de l'avenant s'élève à 2 200€ HT soit 2 640€ TTC. Le montant total du marché, après intégration de cet avenant, est porté à 33 808 € HT soit 40 569.60 € TTC,
- Portant sur la signature d'une convention de partenariat avec la CCBPAM de Pont-à-Mousson pour donner accès à titre gracieux à l'espace forme et pôle aquatique aux policiers municipaux,
- Portant sur l'acceptation d'indemnités de sinistres perçues par la ville de Pont-à-Mousson. Indemnité de 12 526.35€ pour le sinistre B2540068190 du 8.8.25 survenu sur le bassin d'aviron (réparations d'un ponton vandalisé) et une indemnité de 312 € sinistre B242009707 du 14.9.2024 survenu place du paradis (borne de rechargement suite à un accident).

4) Remerciement

- L'association SNI pour la subvention accordée de 600 €.